

Comment faire des fiches en droit

Par **salom28**, le **01/02/2016** à **18:32**

Bonjour, j'aurai aimé savoir si ma méthode est bonne ou pas. Je suis en L2 et j'ai 3 majeures : pénal, administratif et droit civil responsabilité

En gros, je prends 3 fiches de différente couleur pour chaque matière pour les arrêts, les articles et les définitions. Je ne reprends pas le plan du cours car je relis mon cours quand j'apprends pour un partiel. Ces fiches sont-elles utiles ou est-ce que c'est de la perte de temps? Merci bcp !

Par **Camille**, le **01/02/2016** à **20:32**

Bonsoir,

En fait, votre question n'a pas de sens. Une technique marche pour l'un mais ne marche pas forcément pour un autre et il n'existe pas une technique universelle qui marcherait pour tout le monde.

Donc, la seule question à vous poser est : vos fiches, telles que vous les faites, vous sont-elles utiles, à [s]VOUS[/s] ?

D'abord, une fois réalisées, quand vous les regardez, en êtes-vous satisfaite, avec le sentiment d'un travail bien fait, la fierté d'avoir fait "un bon boulot" ?

Ensuite, dans six mois/un an, si vous les ressortez, pensez-vous qu'elles vous serviront à retrouver facilement le reste de votre cours ?

Si tel est le cas, alors, elles vous sont utiles.

Le reste n'est que de la littérature...